© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
1999

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

FACTSHEET

DISEASES & PESTS

ORDER NO. 99-015

JUNE 1999

AGDEX 647

Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs

POISON-IVY

J. F. Alex

(Replaces Factsheet No. 88-104 "Poison Ivy", Printed April, 2000)

DISTRIBUTION IN ONTARIO

Poison-ivy (Rhus radicans L.) is widespread throughout southern Ontario and reaches north approximately as far as Cochrane and Kenora. It is found most abundantly, however, south of a line from the north shore of Lake Huron through North Bay. This includes the densely populated portions of the province and the popular vacation areas. The plant is often mistakenly called "poison oak", but the true poison oak occurs only in the southern and Pacific states of the U.S.A. and not in Ontario.

Poison-ivy is extremely variable in both its habit of growth and kinds of habitat. It grows in deep woods or in the open; in dry, sandy areas, crevices of rocks, or swamps; along the borders of woods, fencerows, or roadsides. You are not safe even in your own garden, and you may be surprised to find it growing in your flower beds or shrubbery. Usually it is found in low-growing, rather dense colonies, sometimes practically carpeting the ground. In the counties bordering Lake Erie, there is also a vine form which twines around and climbs up trees, shrubs and posts, often reaching several metres (yards) above the ground.

DESCRIPTION

Poison-ivy is a woody perennial. It may grow as dwarf, shrubby plants only a few centimetres high and carpeting the ground (*Figure 1*), or as upright plants 60–90 cm (2–3 ft) high, or the vine-like form may twine around trees, shrubs and posts, and reach a considerable distance above the ground. These vines often develop root-like structures which act as attachments, but apparently do not damage the living plants to which they cling.

"Leaflets three — Let it be!" Each leaf of poison-ivy consists of three leaflets so the leaf is said to be "compound". (See bracket marked "b" in Figure 3A for one complete compound leaf and bracket and arrows marked "c" for individual leaflets.) The stalk (e) of the middle leaflet is longer than the stalks (f) of the 2 side leaflets. All 3 leaflet stalks (e and f) are joined together at the tip of one much longer stalk (d) which is called the petiole. The other end of the petiole is attached to the woody stem at a node or "joint" (a). There is only one petiole at each node and, when there are several leaves they usually alternate from one side of the stem to the other at successive nodes.

Figure 1. Poison-ivy with bright green foliage during summer.

In spring and early summer the young unfolding leaflets are reddish or bronzy green (*Figure 1*, left side, below center) and droop or hang limply from the ends of their upraised petioles. They gradually become firmer and stand out nearly level with the end of the petiole. Their color also changes to deep to bright green. Their upper surface is nearly smooth and sometimes has a glossy or "varnished" appearance. In bright, sunny areas the leaves turn a vivid orange-red to wine-red during autumn (*Figure 2*), but in shaded places they often lack the bright colors, just turning dull tan or light brown before dropping off. Although the leaflets are somewhat oval, they vary greatly in shape and

size. Their margins vary from perfectly smooth (*Figure 3A*) to finely or coarsely toothed (*Figure 3D*), to deeply and irregularly lobed (*Figure 3E*). Undersides of the leaflets may be finely hairy all over, or just along the veins and veinlets, or may be virtually without hairs.

Shortly after the leaves have formed in the spring, clusters of small, erect, greenish-white flowers develop on some plants in the angles where the leaf petioles join the stem (g). They are often hidden by the leaves (*Figure 1*, center). During the summer these flowers develop small round hard berries about 5 mm (1/5 in.) in diameter (h). After the leaves have dropped in the fall, poison-ivy can be identified easily by the clusters of grayish to white, waxy-looking berries (*Figure 3B*) on short, erect, bare stems which have alternately arranged buds and leaf-scars. The berries are distinctly longitudinally lined, and upon close examination may remind one of a miniature peeled orange. Some fruits vary from the typical, and may be quite hairy.

Figure 2. Poison-ivy may turn bright orange-red to wine-red in autumn.

Poison-ivy is spread by seed, but it also has extensive underground stems from which new plants develop. For this reason, killing the aboveground parts does not mean that the plant has been destroyed, and new shoots may appear at any time from these underground structures.

SIMILAR BUT HARMLESS PLANTS

Many plants have been mistaken for poison-ivy because their leaves may also consist of 3 leaflets. These can be distinguished from poison-ivy as follows.

- clematis is a climbing or trailing vine but has opposite leaves (2 compound leaves come from each node on the stem) and larger white or blue flowers.
- hog-peanut and ground nut are vines with alternate leaves (like poison-ivy) but with clusters of small whitish to purplish or brownish flowers like those of the sweet pea.
- Raspberry, blackberry and dewberry usually have spiny or prickly stems and white to pink or red flowers with many stamens;
- Manitoba maple seedlings and basal sprouts have opposite leaves and on other parts of the plant most leaves have 5 leaflets;
- Virginia creeper often has 5 or 7 leaflets in other leaves on the same plant and its berries are bluish.

Nevertheless, when in doubt, avoid touching the unknown plant until you have obtained help to identify it.

CONTROL OF POISON-IVY

Poison-ivy can be controlled by grubbing (digging) out the roots and stems as well as by the use of certain herbicides (chemical weed-killers). Herbicides offer some advantages over mechanical methods. The danger of a person receiving poison-ivy dermatitis either by direct contact with the plant or indirectly by touching contaminated tools, etc., is much less with herbicidal methods than with mechanical methods. Control of the weed is usually simpler and more effective by the careful and correct use of herbicides than by mechanical methods (It is almost impossible to remove every piece of underground stem so regrowth is likely to occur.)

However, all of the herbicides which kill poison-ivy may also kill or damage other plants growing nearby. If poison-ivy is growing among perennial ornamentals, in a hedge, or entwined about a favorite tree, one must resort to cutting and digging to destroy it. Wear gloves and other protection while cutting and grubbing. Take care also to prevent other persons from being inadvertently contaminated by the tools, the roots, stems and leaves, or by the smoke if the material is burned (see section on Harmful Effects).

Several herbicides (chemical weed-killers) have been used effectively for providing good control of poison-ivy:

- amitrole
- glyphosate
- mixtures containing 2,4-D with mecoprop and/or dicamba
- mixtures of amitrole with simazine

These herbicides can be bought in various concentrations and under many different trade or brand names. Therefore, it is not feasible in this Factsheet to give detailed instructions for mixing and application of each kind. Detailed directions for its use are printed on the label on every container of each herbicide. Follow the manufacturer's directions. For safety's sake, read the label carefully and observe all precautions printed on it.

100-06821/

These herbicides are usually most effective if applied anytime from when the foliage is fully developed until the plants begin to go dormant, usually from about June 15 to July 31. Some regrowth of the weed may occur after it has been treated. Therefore, examine the area periodically and the repeat treatment as often as any regrowth appears. In this manner, poison-ivy can often be eliminated from an area.

A 2- or 3-gallon sprayer is the most convenient method of applying herbicides to patches of poison-ivy. Thorough coverage of every plant in the area is essential for maximum effect. All leaves and stems must be thoroughly wet to the ground line. After spraying, leave the area alone until the plants die, then gather the dead stems and burn them. Caution! Even at this stage take care as poisoning may be brought about by handling the dead plants or by contact with the smoke.

For additional information on these and other herbicides, and on the selection, care and use of herbicide application equipment see Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs Publication 75, *Guide to Weed Control*.

HARMFUL EFFECTS

Poison-ivy has a distressing toxic action on the skin of people who become sensitized to it. The offending substance of the plant is an oil which is present throughout root, stem, leaf, flower, and fruit. Tearing or bruising of any part liberates the oil that may come in contact with the exposed parts of the body, either directly or by handling contaminated objects.

This oil may stick to clothing, especially boots, tools, or picnic baskets, and may be easily transferred to the hands and the face and by touching, rubbing or handclasp, to other persons who have not been directly exposed at all.

Pets can also become contaminated by running through patches of poison-ivy. Although animals do not react to the poison, a sensitive person can be poisoned merely by petting a contaminated animal. The oil is also said to be vaporized by heat such as would be present in a bonfire or a smudge. The vapour thus formed may be carried by the smoke and if a susceptible person walks through the smoke or inhales it, very serious reactions may result. The oil may also be vaporized, or sprayed out like an atomizer, from fresh plants as they are being cut and contaminate a nearby person or the person's clothing even though there is no direct contact with the poison-ivy plant.

Individuals vary greatly in susceptibility to ivy poisoning and many have never suffered any ill effects. However, those in the latter category should not take for granted that they are immune for all time.

TREATMENT OF POISON-IVY DERMATITIS

If contact with poison-ivy occurs, or with an article thought to be contaminated with its oil, wash the contaminated parts of the body immediately with soap and water. Soap is necessary to help remove the toxic oily substance from the skin. Lather the contaminated areas repeatedly and rinse thoroughly between latherings. The sooner after exposure and the more completely that the oily material can be removed from the skin by washing, the less likely that a reaction will develop; and if it does develop, the less severe it is likely to be.

If a rash does develop, the assumption that it is due to poison-ivy may be erroneous, for the rash may be due to the presence of a communicable disease, or some more serious condition. It is best therefore to consult your physician, on the appearance of any rash.

The first sign of poisoning by poison-ivy or its relatives, is a dermatitis usually characterized by a light itching, followed by a faint blush on the skin. The itching sensation increases and a few hours to some days later small watery blisters appear. In cases of mild susceptibility these may be no more than shiny dots upon the skin which go no further; in other cases they eventually burst to become irritating, oozing sores which finally dry up, forming scabs. A very severe attack may upset the health completely for a time. Restlessness and raised temperatures may occur, accompanied by severe itching of the affected parts. This may necessitate complete rest in bed.

Numerous treatments have been proposed and used, often indiscriminately and without regard to their exact purpose. Some may be the application of healing agents, others are merely designed to give relief from irritation.

Antihistamines, if taken soon after exposure to poison-ivy and continued for 2 or 3 days, usually help reduce the intensity of the body's reaction. Some of the newer over-the-counter antihistimines are less sedating than others and should be considered where alertness is important.

Once the blisters have formed, avoid scratching or rubbing. Soothing compresses can be very effective in reducing the soreness and itchiness of dermatitis. A simple, readily available compress can be made with equal parts of whole milk and cold water in a bowl with ice cubes. Soak a face cloth, towel or other cloth in the solution, wring it out lightly and apply to the affected areas several times per day for 2 or 3 days. Other solutions for compresses can be made with baking soda or with a commercial product containing aluminum acetate and available under the name "Burosol powder" or "Burow's solution". The powder is sold in individual packets. Mix one packet in 100 mL (5 oz or about half a glass) water to dab on affected areas or in more water for a compress. The solution is mixed 1 part to 10–16 parts water for a compress. Do not use aluminum acetate if

the skin is broken or if the blisters are oozing or beginning to form scabs. It must not be used in a bath.

Soothing baths in lukewarm water, with or without additives, will often give relief from the intense itching. The following may be used as additives to the bath water: oatmeal [about 250 mL (1 cup) mixed first in 1 L (1 quart) of cold water and added to the tub of water]; a commercially available oat material, "Aveeno" powder [follow manufacturer's directions but mix the powder first in 1 L (1 quart) of cold water before adding to the warm water in the tub]; or potassium permanganate crystals [5 mL or 5 g (1 tsp) of crystals in a tub of water]. At concentrations stronger than 5 mL (1 tsp) per tub of water, potassium permanganate has a drying effect on the skin. It may cause burns on sensitive skin, and both the crystals and solution may be fatal if taken internally.

Lotions, such as Calamine, may be applied to the affected areas between baths or between applications of compresses. Because some people react to the benadryl in Caladryl lotion, Calamine would be preferrable.

Persons with severe local reactions or reactions over a large part of their body should consult a physician for more intense therapy. In instances where a physician prescribes oral or topical medications, these should be continued for the full period as prescribed. If the medication is stopped too early, the rash may rebound.

Clean clothing contaminated by poison-ivy thoroughly and repeatedly wash with soap and water, or dry clean. Take great care in handling contaminated clothing. If the materials will not withstand washing and must be sent to a dry cleaner, wrap them carefully and label conspicuously with "Contaminated by Poison-ivy". The oil of poison-ivy will remain on clothing and footwear for an indefinite period. If this clothing or footwear is subsequently handled or worn by the original wearer or by any other person at a later time, it may give rise to a repeat of dermatitis.

CROSS-REACTIVITY

Because several other kinds of plants are related to poison-ivy and poison sumac, those related plants or some of their products may cause a similar dermatitis reaction in sensitive people. If a person has been sensitized to poison-ivy, that person may, in future, react to such things as the rind of the mango fruit, Japanese lacquer, India marker ink, the oil from the cashew nut shell such as found on some elaborate swizzle sticks, and the fruit pulp of the Ginkgo tree.

RECOGNITION AND COOPERATION ARE ESSENTIAL

Poison-ivy is classified as a noxious weed under the Ontario *Weed Control Act*. This legislation provides a means for regulating control of certain weeds in problem areas. Each municipal council, through its weed inspector, is responsible for the degree of control within its district.

Every person should accept the responsibility of learning to recognize poison-ivy. Municipal councils, road authorities, summer resort owners, persons in charge of parks and conservation areas, and the general public are urged to control this weed wherever feasible. Cooperation and united effort are essential. But the ultimate responsibility falls to each person: learn to recognize it; teach others to recognize it; and avoid contact with it.

J. F. Alex is a Professor Emeritus, Department of Environmental Biology, Ontario Agricultural College, University of Guelph.

www.gov.on.ca/omafra

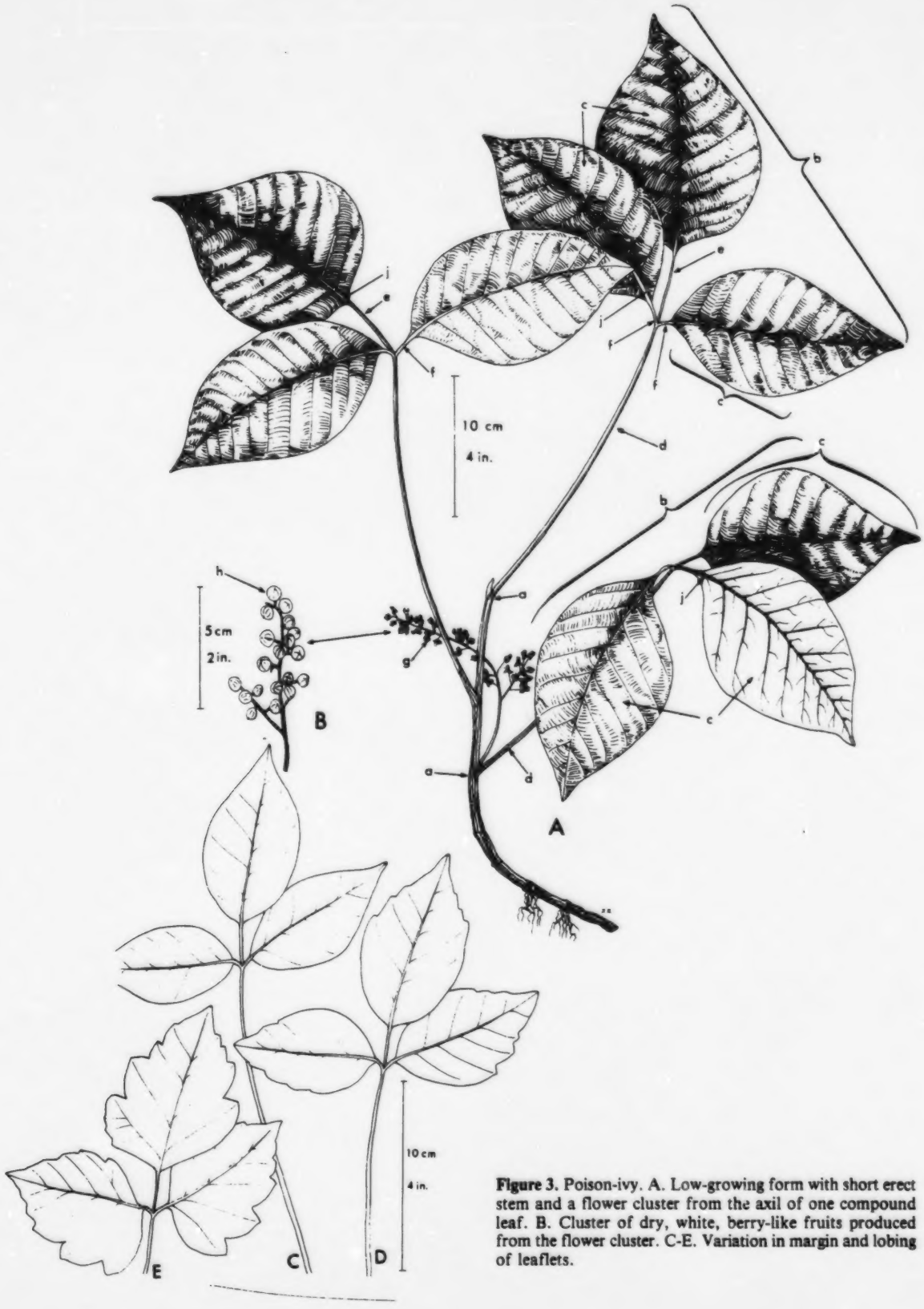

Figure 3. Poison-ivy. A. Low-growing form with short erect stem and a flower cluster from the axil of one compound leaf. B. Cluster of dry, white, berry-like fruits produced from the flower cluster. C-E. Variation in margin and lobing of leaflets.

FOR YOUR NOTES

POD
ISSN 1198-712X
Également disponible en français
(commande n°99-016)

FOR YOUR NOTES

FICHE TECHNIQUE

MALADIES ET ENNEMIS DES CULTURES

COMMANDE N° 99-016

JUIN 1999

AGDEX 647

Ontario Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

HERBE À LA PUCE

J. F. Alex

(En remplacement de la fiche n° 96-162, qui porte le même titre. Impression en avril 2000)

DISTRIBUTION EN ONTARIO

L'herbe à la puce (*Rhus radicans* L.) est répandue dans tout le sud de l'Ontario. Plus au nord, on en trouve à peu près jusqu'à Cochrane et Kenora, mais la plante est plus abondante au sud d'une ligne reliant la rive nord du lac Huron à North Bay. Cette région comprend les zones densément peuplées de la province et les sites de villégiature courus. En anglais, la plante est connue sous le nom de *poison ivy*; on l'appelle aussi parfois *poison oak*, mais cette dernière appellation est impropre puisqu'elle désigne une plante des États américains du Sud et de la côte du Pacifique, absente en Ontario.

L'herbe à la puce a un mode de croissance et des habitats extrêmement variables. Elle pousse aussi bien en forêt comme en plein champ, dans des sols secs ou sableux, et dans des fissures de rochers comme dans des marécages, à l'orée des bois comme le long des clôtures ou des routes. On n'est jamais à l'abri de l'herbe à la puce, même pas dans son propre jardin où elle peut apparaître dans un massif de fleurs ou d'arbustes. On la trouve habituellement en colonies plutôt denses où les plants, bas, tapissent pratiquement le sol. Dans les comtés bordant le lac Érié, pousse aussi une forme sarmenteuse qui grimpe sur les arbres, les arbustes et les poteaux, et qui atteint parfois plusieurs mètres au-dessus du sol.

DESCRIPTION

L'herbe à la puce est une plante ligneuse vivace. Elle se présente soit comme une plante naine au port arbustif de quelques centimètres de haut seulement qui tapisse le sol (*figure 1*), soit comme une plante au port dressé de 60 à 90 cm (2-3 pi) de hauteur, ou comme une plante sarmenteuse qui s'accroche aux arbres, aux arbustes et aux poteaux de clôture et qui atteint une longueur considérable au-dessus du sol. Ces plantes grimpantes forment souvent des racines aériennes qui s'enroulent autour des arbres, mais qui n'endommagent apparemment pas les sujets auxquels elles s'accrochent.

« Si la plante a trois feuilles, n'y touchez pas! » Chaque feuille d'herbe à la puce est composée de trois folioles; la feuille est donc dite *composée*. (À la *figure 3A*, l'accolade (b) indique une feuille complète et, l'accolade et les flèches (c) les folioles individuelles.) Le pétiole (e) de la foliole centrale est plus long que les pétioles (f) des deux autres folioles. Les trois pétioles (e et f) sont réunis au sommet d'un pétiole beaucoup plus long (d) dont la base est fixée à la tige ligneuse à un noeud (a). Les feuilles sont dites *alternes* du fait qu'un seul pétiole s'insère sur la tige à chaque noeud tour à tour d'un côté et de l'autre de la tige.

Figure 1. L'herbe à la puce avec son feuillage vert brillant en été.

Au printemps et au début de l'été, les folioles ont, au moment où elles se déploient, une coloration rougeâtre ou vert bronze (*figure 1*, en bas à gauche) et pendent mollement à l'extrémité du pétiole dressé qui les relie à la tige. Elles deviennent peu à peu plus fermes et finissent par être à peu près à la même hauteur que l'extrémité du pétiole. Leur couleur passe aussi au vert foncé brillant. La face supérieure des folioles est presque lisse et parfois luisante comme du vernis. Dans les situations claires et ensoleillées, les feuilles prennent une coloration allant de rouge orangé à bourgogne à

l'automne (*figure 2*). Dans les situations ombragées, les couleurs ne sont pas aussi vives; les feuilles deviennent ocre ou brun clair avant de tomber. Même si les folioles ont une forme légèrement ovale, leur forme et leur dimension varient considérablement. Les bords des folioles sont tantôt parfaitement lisses (*figure 3A*), tantôt finement ou grossièrement dentés (*figure 3D*) ou lobés profondément ou de manière inégale (*figure 3E*). Un fin duvet peut recouvrir tout le dessous des feuilles ou seulement le dessous des nervures. Ce duvet peut aussi être carrément absent.

Figure 2. Les feuilles d'herbe à la puce peuvent prendre une coloration allant de rouge orangé à bourgogne à l'automne.

Peu après l'apparition des feuilles au printemps, des grappes de petites fleurs dressées d'un blanc verdâtre se développent chez certains plants. Ces grappes s'insèrent entre le pétiole et la tige (g). Les fleurs sont souvent cachées par les feuilles (*figure 1*, au centre). Pendant l'été, elles donnent de petites baies rondes et dures d'environ 5 mm (1/5 po) de diamètre (h). Une fois que les feuilles ont tombé à l'automne, l'herbe à la puce est facile à identifier par ses grappes de baies d'aspect cireux allant du gris au blanc (*figure 3B*) le long de tiges courtes érigées et dépouillées de leurs feuilles sur lesquelles alternent bourgeons et cicatrices laissées par les feuilles tombées. Les baies présentent des lignes longitudinales distinctives qui, si on les regarde de plus près, ressemblent à celles qu'on trouve sur une orange pelée. Certains fruits sont atypiques et peuvent même être pubescents.

L'herbe à la puce se multiplie par graines, mais aussi par drageons à la faveur d'un important réseau de tiges souterraines. Pour cette raison, le fait de détruire la partie aérienne de la plante ne détruit pas nécessairement la plante et n'élimine pas la possibilité que de nouvelles pousses lèvent à un moment donné.

PLANTES SEMBLABLES MAIS INOFFENSIVES

Bien des plantes font penser à l'herbe à la puce parce que leurs feuilles sont aussi formées de trois folioles. Voici comment les distinguer de l'herbe à la puce :

- La clématite est une plante grimpante ou traînante mais qui a des feuilles opposées (deux feuilles composées s'insèrent à chaque noeud sur la tige) et, des fleurs blanches ou bleues plus grosses;
- L'amphicarpe bractéolée et le ginseng à trois folioles sont des plantes sarmenteuses aux feuilles alternes (comme l'herbe à la puce), mais qui possèdent des grappes de petites fleurs purpurines ou brunâtres, comme celles du pois de senteur;
- Les framboisiers, mûriers et ronces ont habituellement des tiges épineuses et des fleurs, allant du blanc au rose ou au rouge, pourvues de nombreuses étamines;
- Les jeunes plants et rejets d'érable du Manitoba ont des feuilles opposées et présentent sur d'autres parties du plant une majorité de feuilles à cinq folioles;
- La vigne vierge compte souvent sur le même plant des feuilles à cinq ou sept folioles et ses baies sont bleuâtres.

En cas de doute cependant, il vaut mieux s'abstenir de toucher la plante jusqu'à ce qu'on ait pu l'identifier avec certitude.

LUTTE CONTRE L'HERBE À LA PUCE

On se débarrasse de l'herbe à la puce en déterrant et en arrachant les racines et les tiges, ou en utilisant certains herbicides (désherbants chimiques). Les herbicides présentent certains avantages sur les méthodes mécaniques. Entre autres, on risque moins de contracter une dermatite par le contact direct avec l'herbe à la puce ou indirect avec des outils ou autres objets contaminés, si l'on opte pour la lutte chimique. Il est par ailleurs habituellement plus simple et plus efficace d'utiliser un herbicide, en observant bien les précautions et le mode d'emploi, que de recourir à la méthode mécanique (comme il est presque impossible d'arracher tous les fragments de tige souterraine, il faut s'attendre tôt ou tard à une repousse). Il faut savoir cependant que tous les herbicides qui détruisent l'herbe à la puce risquent aussi de tuer ou d'endommager la végétation qui pousse à proximité. Si l'herbe à la puce se situe en plein massif de vivaces ou sous une haie ou qu'elle s'accroche à un arbre décoratif, on n'a d'autre choix que de couper les tiges et de déterrer les racines. Ce faisant, il faut bien se protéger par des gants et des vêtements de protection. Il faut aussi veiller à ce que personne ne puisse se contaminer par inadvertance avec des outils, des racines, des tiges ou des feuilles ou, par la fumée, si on brûle les plants (voir sous *Effets nocifs*).

Voici plusieurs herbicides qui donnent de bons résultats dans la lutte contre l'herbe à la puce :

- amitrole,
- amitrole T,
- sulfamate d'ammonium,
- glyphosate,
- mélanges de 2,4 D et de mécoprop et/ou de dicamba.

Ces herbicides sont vendus en différentes concentrations et sous différentes appellations commerciales ou marques, d'où l'impossibilité dans la présente fiche technique de donner des instructions détaillées sur la façon de préparer les mélanges et de faire les traitements. Se reporter à l'étiquette pour tous les détails sur l'utilisation du produit. Bien observer le mode d'emploi indiqué par le fabricant. Par mesure de sécurité, lire attentivement l'étiquette et prendre toutes les précautions indiquées.

Les herbicides recommandés ont habituellement un maximum d'efficacité entre le moment où le feuillage est pleinement déployé et le moment où la plante entre en dormance, soit habituellement entre le 15 juin et le 31 juillet. Il peut y avoir une certaine repousse après le traitement. Il faut donc examiner périodiquement la zone traitée et répéter le traitement aussi souvent que nécessaire. C'est de cette manière qu'on peut parvenir à éliminer complètement l'herbe à la puce.

L'utilisation d'un pulvérisateur de 2-3 gallons est le moyen le plus pratique d'appliquer les herbicides sur les talles d'herbe à la puce. Un bon recouvrement de chacune des plantes est essentiel pour un effet maximal. Toutes les feuilles et les tiges doivent être mouillées à fond jusqu'à la ligne de sol. Après la pulvérisation, on doit laisser le temps au produit d'agir. Une fois que les plants sont morts, on ramasse les tiges et on les brûle. Attention! Même à ce stade, il faut faire preuve de prudence, car la simple manipulation des feuilles mortes ou même le contact de la fumée suffit à provoquer un empoisonnement.

Pour plus d'information sur les herbicides (choix du bon herbicide, précautions à prendre, utilisation et matériel nécessaire aux traitements), consulter la publication 75F du MAAARO, *Guide de lutte contre les mauvaises herbes.*

EFFETS NOCIFS

L'herbe à la puce cause des irritations pénibles de la peau aux personnes qui y deviennent sensibles. La substance vénéneuse que contient la plante est une huile qui se trouve à la fois dans les racines, les tiges, les feuilles et les fruits. Toute partie de la plante qui est déchirée ou endommagée libère cette huile qui risque d'entrer en contact avec des parties du corps non protégées, soit directement soit par la manipulation d'objets contaminés.

L'huile peut adhérer aux vêtements, particulièrement aux bottes, aux outils ou aux paniers à pique-nique. Il est alors facile de se contaminer les mains et le visage après avoir touché ou frôlé ces objets ou les avoir pris dans nos mains, et de contaminer des personnes n'ayant eu aucun contact direct avec la plante.

Les animaux domestiques peuvent aussi être contaminés s'ils marchent sur des talles d'herbe à la puce. Même si les animaux ne réagissent pas au poison, une personne sensible peut être empoisonnée simplement en flattant un animal contaminé. On dit que l'huile peut même se volatiliser lorsque les plants sont soumis à la chaleur d'un feu de camp par exemple, ou d'une braise. La vapeur ainsi formée peut être portée par la fumée. Elle risque alors de provoquer des réactions très graves chez une personne sensible qui l'inhalerait. L'huile peut aussi jaillir de la plante comme d'un atomiseur lorsque les feuilles sont écrasées. Le jet ainsi produit risque alors de contaminer une personne qui se trouverait à proximité ou ses vêtements, même si la personne n'a aucun contact direct avec la plante.

La sensibilité à l'herbe à la puce varie énormément d'une personne à l'autre. De nombreuses personnes ne réagissent même pas à son contact. Ces dernières ne doivent toutefois pas présumer qu'il en sera toujours ainsi.

TRAITEMENT EN CAS DE DERMATITE

En cas de contact avec l'herbe à la puce ou avec un objet qu'on croit avoir été contaminé par son huile, il faut laver immédiatement les parties du corps contaminées à l'eau et au savon. Le savon est nécessaire pour déloger la substance toxique huileuse. On fait mousser le savon à plusieurs reprises en rinçant chaque fois abondamment. Plus la peau est lavée tôt et à fond après l'exposition, moins grands sont les risques qu'une réaction se manifeste; et si une réaction devait se manifester, celle-ci serait moins sévère.

Si une irritation apparaît, il se peut que l'herbe à la puce ne soit pas en cause. Il peut toujours s'agir d'une maladie contagieuse ou de quelque chose de plus grave. Il vaut toujours mieux obtenir le diagnostic d'un médecin.

L'un des premiers signes d'un empoisonnement par l'herbe à la puce ou une plante de la même famille est une légère démangeaison de la peau suivie par l'apparition de rougeurs. La sensation de démangeaison s'accentue et laisse apparaître, de quelques heures à quelques jours plus tard, de petites cloques d'eau. Chez une personne peu sensible, ces cloques peuvent se résumer à de petits points brillants sur la peau sans autres conséquences; dans d'autres cas, les cloques crèvent et laissent place à des lésions enflammées qui suintent, puis finissent par s'assécher et se cicatriser. Une attaque très sévère peut affecter tout l'organisme pendant un certain temps. La personne a alors du mal à dormir, fait de la température, souffre de fortes démangeaisons et doit même parfois garder le lit.

On combat l'herbe à la puce par une panoplie de traitements, parfois farfelus soit dit en passant. Ceux-ci vont de l'application de pommades à des médicaments destinés à soulager la démangeaison.

Les antihistaminiques, s'ils sont pris peu de temps après l'exposition et maintenus pendant deux ou trois jours aident habituellement à réduire l'intensité de la réaction physiologique. Certains des antihistaminiques de nouvelle génération offerts en vente libre ont des effets moins sédatifs que

d'autres et doivent être envisagés lorsqu'il est important de rester alerte.

Une fois que les cloques se sont formées, il faut éviter de se gratter ou de se frotter. Des compresses peuvent être très efficaces pour calmer la douleur et la démangeaison causées par la dermatite. Une compresse simple et facile à préparer peut être faite de parties égales de lait entier et d'eau froide dans un bol contenant des glaçons. Tremper une débarbouillette, une serviette ou autre chiffon dans la solution, le tordre légèrement et l'appliquer sur les plaies plusieurs fois par jour, pendant deux ou trois jours. On peut aussi préparer des compresses à partir de bicarbonate de soude ou d'un produit du commerce renfermant de l'acétate d'aluminium et vendu sous le nom de « Poudre Burosol ». La poudre est vendue en sachets. Il s'agit de dissoudre le contenu d'un sachet dans 100 mL (5 oz ou environ un demi-verre) d'eau et de tamponner les plaies avec la solution. On peut aussi préparer une compresse à partir du même produit; le mode de dilution correspond alors à 1 partie de poudre pour 10 à 16 parties d'eau. Ne pas employer l'acétate d'aluminium si la peau est blessée ou si les cloques coulent ou commencent à se cicatriser. Ne pas l'ajouter non plus à l'eau du bain.

Des bains apaisants à l'eau tiède, avec ou sans produits ajoutés, peuvent atténuer la démangeaison. Voici les substances qu'on peut ajouter à l'eau du bain : farine d'avoine (une quantité d'environ 250 mL [1 T] d'abord mélangée à 1 L [1 pinte] d'eau froide, puis ajoutée à l'eau du bain); de la poudre « Aveeno », une préparation commerciale à base d'avoine (suivre les directives du fabricant, mais mélanger d'abord la poudre dans 1 L [1 pinte] d'eau froide avant de l'ajouter à l'eau tiède du bain); ou des cristaux de permanganate de potassium (5 mL ou 5 g [1 cu. à thé] de cristaux ajoutés à l'eau du bain). À des concentrations supérieures à 5 mL (1 cu. à thé) par baignoire, le permanganate de potassium assèche la peau et peut causer des brûlures aux peaux sensibles. À la fois les cristaux et la solution peuvent être fatals s'ils sont ingérés.

Entre les bains ou les applications de compresses, on peut étendre des lotions comme la Calamine. Étant donné que certaines personnes réagissent au bénadryl dans des lotions comme le Caladryl, il est préférable d'utiliser la Calamine.

Les personnes souffrant de réactions locales graves ou de réactions sur de grandes parties du corps doivent consulter un médecin pour un traitement plus intensif. Dans les cas où le médecin prescrit des médicaments oraux ou topiques, il est important de suivre le traitement jusqu'à la fin. Si le médicament est arrêté trop tôt, la démangeaison peut reprendre.

Les vêtements contaminés par l'herbe à la puce doivent être lavés à fond et à plusieurs reprises avec de l'eau et du savon, ou nettoyés à sec. Prendre toutes les précautions nécessaires avant de manipuler des vêtements contaminés. Si le tissu n'est pas lavable et doit être envoyé chez un nettoyeur, prendre soin de bien envelopper le vêtement et d'inscrire bien en vue sur l'étiquette « Contaminé par de l'herbe à la puce / Contaminated by Poison Ivy ». L'huile de l'herbe à la puce reste sur les vêtements et les chaussures pendant une période indéfinie. Si des vêtements ou des chaussures contaminés viennent à nouveau en contact avec la personne qui les portait ou quelqu'un d'autre, cela peut donner lieu à un nouveau cas de dermatite.

RÉACTIVITÉ CROISÉE

Étant donné que plusieurs autres espèces de plantes sont apparentées à l'herbe à la puce et au sumac à vernis, les plantes apparentées ou certains de leurs produits peuvent provoquer une dermatite semblable chez les personnes sensibles. Par conséquent, si quelqu'un a été sensibilisé à l'herbe à la puce, cette personne peut à l'avenir réagir à des substances comme la pelure de mangue, la laque du Japon, les marqueurs à l'encre de Chine, l'huile extraite des coques de noix d'acajou comme on en trouve sur certains bâtonnets à cocktail de fantaisie, et la pulpe du fruit du ginkgo.

IMPORTANCE DE L'IDENTIFICATION ET DE LA COOPÉRATION

L'herbe à la puce fait partie des mauvaises herbes nuisibles qui figurent dans la *Loi sur la destruction des mauvaises herbes* (Ontario). Cette loi réglemente la maîtrise de certaines mauvaises herbes dans les zones où elles posent un problème. Chaque conseil municipal, par l'intermédiaire de son inspecteur des mauvaises herbes, est responsable du degré de lutte qui s'effectue sur le territoire de la municipalité.

Tout citoyen devrait se faire un devoir d'apprendre à identifier l'herbe à la puce. Les conseils municipaux, les services de voirie, les propriétaires de sites de villégiature, les responsables de parcs et de zones de conservation et le public en général sont invités instamment à combattre cette mauvaise herbe chaque fois que cela est possible. Cette lutte nécessite un effort collectif. La responsabilité ultime repose sur chaque citoyen à qui il appartient d'apprendre à identifier la mauvaise herbe, de montrer à son entourage comment la reconnaître et d'éviter tout contact avec elle.

Nous remercions le Secrétariat d'État pour sa contribution financière à la réalisation de la présente fiche technique.

Cette fiche a été rédigée à l'origine par **J.F. Alex,** professeur émérite, Département de biologie environnementale, Collège d'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph.

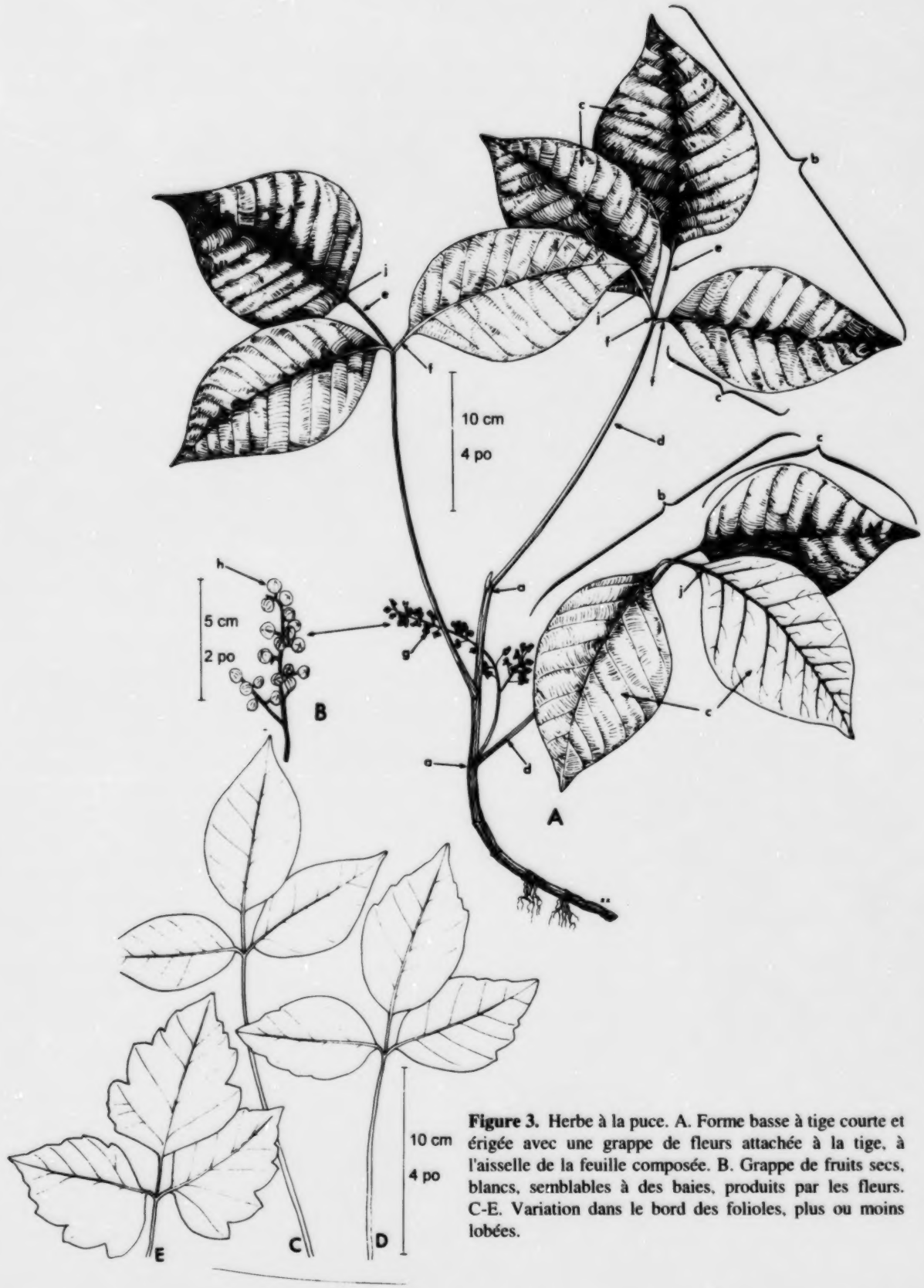

Figure 3. Herbe à la puce. A. Forme basse à tige courte et érigée avec une grappe de fleurs attachée à la tige, à l'aisselle de la feuille composée. B. Grappe de fruits secs, blancs, semblables à des baies, produits par les fleurs. C-E. Variation dans le bord des folioles, plus ou moins lobées.

NOTES PERSONNELLES

POD
ISSN 1198-7138
Also available in English
(Order No. 99-015)

NOTES PERSONNELLES